

QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LA STATISTIQUE DEMOGRAPHIQUE

- L'organisation de la statistique
démographique à Genève
- Chiffres rectifiés sur la base du
recensement fédéral du 1.12.1960
- Tendances démographiques récentes
- Amélioration à apporter à la
statistique démographique

INTRODUCTION

1.

A. GENERALITES

La statistique démographique considère la population de deux points de vue, l'un statique et l'autre dynamique, auxquels correspondent des objectifs différents et des méthodes différentes.

BUTS

- Point de vue statique

Concerne l'état d'une population à un moment donné, sa structure, sa répartition suivant certaines caractéristiques (âge, sexe, profession, branche économique, etc). L'utilité de cette mesure ne fait aucun doute puisqu'à part son importance dans l'analyse économique, elle joue un rôle certain au point de vue politique; en effet, les totaux de population (et plus spécialement la ventilation par commune, district, etc.) servent très souvent de base à des dispositions légales (élections, impôts, subventions, etc.).

- Point de vue dynamique

Trouve son utilité dans le fait qu'il permet d'étudier séparément les différents facteurs d'évolution et leurs causes; indispensable à l'étude des tendances et par conséquent à l'établissement de prévisions,

METHODES

- Etude statique

On peut envisager quatre procédés différents de mesure statique de la population :

- a) Recensement
- b) Fichier de population
- c) Statistique progressive
- d) Enquête par sondage

a/ Recensement :

Avantages : précision, abondance de renseignements.

Inconvénients : coût élevé, longueur du dépouillement et manque de données entre deux recensements qui oblige à recourir à des estimations.

b/ Fichier de la population :

Etablissement d'un fichier de la population dans lequel sont portées toutes les mutations. Avantage : permet d'avoir à tout instant une image de la population résidente. Inconvénients : taux d'erreurs souvent élevé lors de l'enregistrement des mutations; certaines modifications ne sont pas enregistrées, ce qui rend l'image de la population souvent trompeuse (en particulier pour la répartition professionnelle); ne permet guère l'analyse des éléments d'évolution. Les pays qui avaient adopté ce système (en particulier les pays nordiques) l'ont abandonné.

c/ Statistique progressive :

Addition du mouvement (état civil et migrations) au recensement. Porte l'accent sur l'étude de l'évolution. Avantage : permet l'établissement de prévisions (par l'étude du mouvement). Inconvénient : aboutit, comme le procédé précédent, à une surestimation chronique de la population, par suite du sous-enregistrement traditionnel des départs.

d/ Enquête par sondage :

Le tirage des interrogés est généralement effectué à partir d'un fichier de population. Avantages : rapidité du dépouillement; apporte une connaissance d'éléments que le fichier ne peut pas suivre ou en tous cas pas avec précision. Inconvénient : ne permet pas de rectifier le total de la population.

- Etude dynamique

Plusieurs méthodes sont possibles. L'estimation du mouvement par différence entre deux recensements est simple, mais ne facilite pas l'analyse ni la prévision, puisque les mouvements migratoires et d'état civil

ne sont pas séparés. Etude du mouvement pour lui-même : examens séparés des différents mouvements permettant l'établissement de tendances et prévisions. Cette étude peut être complétée par diverses enquêtes appropriées (exemple : étude de la fécondité après interviews de femmes ayant dépassé l'âge de procréation).

CONCLUSIONS

La meilleure méthode est celle qui met l'accent sur l'aspect dynamique et l'étude des tendances de la population tout en fournissant des données suffisantes sur la situation. Malgré ses défauts, la méthode actuellement la plus satisfaisante et la plus complète est celle dite de la statistique progressive qui constitue une base à laquelle des enquêtes ou recensements par sondage peuvent apporter d'utiles précisions.

B. L'ELABORATION DE LA STATISTIQUE PROGRESSIVE

Le degré de précision de la statistique progressive est fonction de deux facteurs :

- Qualité des sources
- Techniques de calcul

QUALITE DES SOURCES

Nous avons vu que la statistique progressive se base sur l'addition du mouvement au recensement. Si l'on désire bénéficier d'une statistique progressive reflétant aussi fidèlement que possible les dimensions de la population, il est absolument nécessaire de posséder des sources, - recensement et diffusions des divers mouvements -, de qualité irréprochable. Il faut surtout lutter contre l'introduction d'erreurs systématiques dont les effets sont cumulatifs.

- Recensement

Les recensements, organisés généralement par des bureaux spécialisés, ne sont sujets, dans les pays industrialisés, qu'à un pourcentage d'erreurs relativement minime.

-- Mouvement (état civil et migrations)

La statistique du mouvement peut être sujette à des erreurs variées et quelquefois nombreuses; en effet les données sont fournies généralement par des bureaux administratifs qui se préoccupent peu ou pas du tout de l'aspect statistique. Le mouvement naturel (mariages, naissances et décès) est transmis à l'Office statistique par les divers bureaux d'état civil, alors que le service chargé du contrôle des habitants diffuse les données du mouvement migratoire.

Deux types d'erreurs peuvent se produire. Les unes sont indépendantes des services administratifs, les autres inhérentes à l'organisation de ces services. Parmi les premières, citons : oublis, -- volontaires ou non -- de la population d'annoncer certains changements dus généralement à l'absence de dispositions légales (à Genève par exemple, les Genevois ne sont pas tenus d'annoncer leur départ au Bureau de l'habitant). Parmi les secondes, citons plus particulièrement l'enregistrement et la retransmission.

TECHNIQUES DE CALCUL

La plupart des pays possèdent actuellement des offices spécialisés et l'on peut affirmer que les techniques de calcul entrent pour une part négligeable dans les erreurs qui s'introduisent dans la statistique progressive, le stade des "coches" étant presque partout dépassé et remplacé par des installations mécaniques disposant de processus de contrôle.

I. L'ORGANISATION ACTUELLE DE LA STATISTIQUE PROGRESSIVE A GENEVE

A. PRINCIPES

A Genève, la statistique progressive est organisée sur la base d'une collaboration étroite entre, d'une part le Bureau cantonal de statistique (BCS) et d'autre part le Bureau fédéral de statistique (BFS), le Bureau du contrôle de l'habitant (BH) et les divers offices d'état civil du canton (EC).

- Collaboration BCS - BFS

La collaboration entre le Bureau cantonal de statistique et le Bureau fédéral de statistique porte sur tout ce qui a trait au recensement fédéral et à l'état civil (contrôle des diffusions). Une certaine collaboration se fait également à l'échelon de l'échange de renseignements.

- Collaboration BCS - EC

Les événements du mouvement naturel, - mariages, naissances et décès -, sont enregistrés par le Bureau cantonal de statistique à partir d'un double des diffusions établies par les divers offices d'état civil du canton pour le Bureau fédéral de statistique; cet arrangement permet d'assurer la concordance de la statistique cantonale et de la statistique fédérale en ce qui concerne le mouvement naturel.

- Collaboration BCS - BH

Le Bureau de l'habitant signale quotidiennement au Bureau cantonal de statistique, au moyen de diffusions semblables à celles envoyées dans les autres services administratifs, tous les changements apportés à la composition du fichier central.

B. QUALITE DES SOURCES

- Qualité des renseignements en provenance des offices d'état civil

En général la qualité de cette source est bonne pour les raisons suivantes :

- la composition de la fiche statistique représente une part importante de l'activité d'un office d'état civil,
- les offices statistiques ont une longue expérience de ce travail puisque dès la fin du siècle dernier ils étaient déjà les auxiliaires de la statistique fédérale,
- la diffusion des mouvements par les offices d'état civil est rémunérée et contrôlée à la fois par le Bureau fédéral de statistique et par le Bureau cantonal de statistique.

- Qualité des renseignements en provenance du Bureau de l'habitant

Les renseignements en provenance du Bureau de l'habitant sont par contre beaucoup plus souvent sujets à des erreurs; ceci est dû en premier lieu au volume et à la complexité du fichier, qui est destiné avant tout à la recherche individuelle et non à des travaux statistiques.

Les diverses erreurs qui entachent la valeur des renseignements communiqués par le Bureau de l'habitant sont de trois types :

- erreurs indépendantes du Bureau de l'habitant (dues au public ou à d'autres services administratifs dont le Bureau de l'habitant utilise les indications),
- erreurs dues à l'organisation du Bureau de l'habitant,
- erreurs dans la transmission des renseignements du Bureau de l'habitant au Bureau cantonal de statistique.

Nous examinerons ces diverses sortes d'erreurs dans notre conclusion, en tâchant d'y apporter quelques remèdes.

Il est toutefois nécessaire d'exposer dès maintenant un des effets des erreurs dû à l'organisation du Bureau de l'habitant.

En temps normal, la durée qui s'écoule entre un événement et sa diffusion par le Bureau de l'habitant, - et là nous pensons plus spécialement au mouvement migratoire extérieur -, est de 6 semaines à 2 mois; ce délai peut être considéré comme normal, encore qu'il semble pouvoir être réduit par l'introduction de la nouvelle réglementation concernant l'attribution d'un permis. Les chiffres publiés reflètent donc généralement la situation existant en réalité deux mois plus tôt.

Toutefois, à partir de l'année 1960, sous la forte pression démographique qui augmentait considérablement la tâche du Bureau de l'habitant, les écarts s'écoulant entre un événement et sa diffusion sont devenus de plus en plus grands; d'autre part, la suppression ultérieure de l'échéancier et du contrôle des agents recenseurs n'a plus permis l'épuration continue du fichier central. Le Bureau cantonal de statistique enregistrerait fréquemment des événements qui s'étaient produits une année ou 18 mois auparavant. Ces retards ne concernaient pas que des départs dont le Bureau de l'habitant n'avait pas eu connaissance, mais également d'autres cas qui n'avaient pas pu être diffusés plus tôt. Une épuration des dossiers d'étrangers ordonnée dans le courant de l'année 1963 a d'ailleurs permis de retrouver environ 3600 départs qui n'avaient jamais été diffusés.

C. LES TECHNIQUES UTILISEES

Afin de déterminer le mouvement de la population, le Bureau cantonal de statistique doit transformer les matériaux bruts, les diffusions, en provenance d'une part des offices d'état civil, d'autre part du Bureau de l'habitant. Pour mener à bien cette tâche, le Bureau cantonal de statistique possède un parc mécanographique BULL qui se compose d'une perforatrice, d'une vérificatrice, d'une trieuse, d'une tabulatrice, d'une poinçonneuse-connectée, d'une traductrice et d'une extension-calcul. Voici rapidement décrit "le processus de production" des statistiques genevoises :

- Codification et vérification

La première intervention du Bureau cantonal de statistique est la codification des renseignements figurant sur les diffusions reçues; une exception est faite pour les diffusions concernant le mouvement migratoire, dont certains renseignements sont perforés directement. Par contre, la codification des diffusions d'état civil est entièrement vérifiée par une autre personne.

- Perforation et vérification

La deuxième étape est la perforation; afin d'éviter les erreurs de frappe, une vérification sur une machine spéciale est faite pour toutes les cartes créées. Un contrôle par vraisemblance est effectué ensuite chaque mois à l'aide de la trieuse.

- Tri et tabulation

La dernière étape est celle de la tabulation; après avoir été triées dans un ordre déterminé par le travail à effectuer, les cartes sont passées dans la tabulatrice. Ce travail, effectué chaque mois, nous permet de mettre à la disposition des autorités et du public divers renseignements relatifs à la population.

- Les résultats obtenus

Le Bureau cantonal de statistique dresse chaque mois un nombre élevé de tableaux permettant de suivre dans le détail l'évolution des mouvements migratoire et naturel (environ une centaine). D'autre part il établit régulièrement la nouvelle situation démographique selon plusieurs critères, par un système de calculs connus sous le nom de bilans démographiques.

II. CHIFFRES RECTIFIES SUR LA BASE DU RECENSEMENT FEDERAL 1960

Pour les raisons indiquées dans la première partie du présent rapport, la situation démographique établie par la méthode de la statistique progressive s'écarte de la réalité à mesure que l'on s'éloigne de l'année de base. Il est donc indispensable de repartir sur les données de chaque recensement. Etant donné le décalage intervenant entre la date d'une arrivée ou d'un départ et le moment de son enregistrement, il n'a pas été possible d'appliquer directement aux chiffres du recensement fédéral les différents mouvements enregistrés depuis lors. Il a fallu épurer ces mouvements des cas antérieurs au recensement (pour éviter, par exemple, de compter l'arrivée d'une personne déjà présente au moment du recensement).

Les résultats détaillés du dernier recensement n'ont été établis qu'au mois de novembre dernier, ce qui explique le retard avec lequel les chiffres réajustés sont connus. Le tableau suivant met en évidence les effets de la rectification (tableaux détaillés en annexe).

Population résidente du canton au 31 décembre

Année	Chiffres rectifiés	Anciens chiffres	Différences
1960	253 703	255 979	- 2 276
1961	260 154	266 443	- 6 289
1962	272 411	278 700	- 6 289
1963*	283 044	289 333	- 6 289

*Chiffres provisoires, les résultats définitifs du mouvement naturel n'étant connus qu'à fin mai.

Ces chiffres nous rapprochent très nettement de la réalité. Il ne faut pas oublier toutefois que par suite des difficultés de l'enregistrement des départs, ces totaux ont tendance à être surestimés dès que l'on s'éloigne de 1960.

III. TENDANCE DEMOGRAPHIQUE ACTUELLE

La tendance à court terme de l'accroissement démographique est fonction principalement du nombre d'immigrés et d'émigrés. Après l'élimination des variations saisonnières, nous avons examiné séparément l'évolution de ces deux types de mouvement au cours de ces quatre dernières années. Pour respecter la comparaison chronologique, nous avons pris comme base des données non rectifiées mais en tenant compte d'un décalage de 2 mois dû au retard des diffusions. Toutefois, il a été nécessaire de répartir les effets de l'épuration du fichier BH de septembre et octobre passés sur une période plus longue. Inutile de dire que cette manipulation diminue la valeur des calculs de tendance, surtout en ce qui concerne les émigrés.

- Tendance immigrés

La courbe est nettement croissante jusqu'à l'automne 1961 où un ralentissement se fait sentir. Dès ce moment jusqu'à l'automne 1963, la courbe est peu déterminée quoique légèrement descendante. A partir de l'automne 1963, une reprise marquée s'amorce. S'agit-il d'un écart accidentel ? Il faut attendre les données de ces prochains mois pour pouvoir se prononcer (voir graphique annexé).

- Tendance émigrés

Cette tendance appelle peu de commentaire puisqu'elle semble rester stable durant les quatre années d'observation. D'ailleurs l'irrégularité dans la diffusion des départs lui enlève une bonne partie de sa signification (voir graphique annexé).

- Conclusions

Le seul point que l'on puisse retenir de ce bref examen est que le caractère géométrique de la progression dont on parlait il y a quelques mois encore ne trouve plus de justificatif dans les faits. En outre, les mesures prises par le Conseil fédéral ne peuvent que lui apporter un nouveau démenti. Il ne semble donc guère prudent de prévoir un accroissement total supérieur à 9 000 ou 10 000 personnes par année.

IV. L'AMELIORATION DE LA STATISTIQUE DEMOGRAPHIQUE

Les principes de la méthode actuelle ne paraissent pas devoir être mis en question. Malgré ses défauts, la statistique progressive demeure en effet la méthode la plus souple et la plus fructueuse. Des améliorations de détail peuvent et doivent cependant lui être apportées, particulièrement en ce qui concerne les sources.

- Amélioration des sources du BH

Pour les arrivées, le problème est maintenant résolu lorsqu'il s'agit de personnes venant à Genève pour y travailler. La nouvelle réglementation du Bureau de l'habitant a considérablement réduit le délai s'écoulant entre une arrivée et sa diffusion. Pour les personnes exemptes de permis, les inactifs et les étudiants, d'autres solutions devront être trouvées. Il serait entre autres souhaitable de renforcer la collaboration entre le Bureau de l'habitant d'une part et les organismes internationaux et l'Université d'autre part. Le cas des personnes au bénéfice de visas consulaires renouvelés à plusieurs reprises, qui ne sont pas pour l'instant comptées dans la statistique, devrait aussi être examiné.

A vrai dire, c'est surtout le contrôle des départs qui pose le plus de problèmes. Les nouvelles mesures de recensement cantonal vont sans doute y remédier en partie, sans toutefois empêcher un important décalage entre le départ et sa diffusion. Là encore, il semble que seule une collaboration plus étroite entre le Bureau de l'habitant et d'autres organismes administratifs, tels que Contributions publiques et Département militaire, puisse diminuer le nombre de départs passant inaperçus.

Enfin, les dispositions légales rendant obligatoire l'annonce de certains mouvements pourraient être renforcées et complétées.

Les erreurs que comporte fréquemment la diffusion, sans affecter le total de la population, fausse évidemment l'analyse des mouvements et surtout, à la longue, l'image de la structure de la population.

Il s'agit généralement d'erreurs introduites au moment de la composition de la diffusion. Deux moyens permettraient d'y remédier; d'une part la mise sur pied d'un système de contrôle par relecture, d'autre part l'introduction d'un procédé de reproduction mécanique reprenant automatiquement les données originales.

- L'organisation d'enquête par sondage

Si la statistique progressive permet une analyse détaillée du mouvement, les renseignements qu'elle peut fournir sur la situation sont limités. Il ne lui est possible de suivre avec succès l'évolution de la population qu'en fonction de caractères qui ne peuvent être modifiés, tels que l'âge et le sexe, ou qui ne peuvent l'être que par suite d'un événement enregistré, comme la nationalité, l'état civil, le changement d'adresse, etc. La distribution de la population selon d'autres caractères, dont le changement n'est pas ou mal enregistré, par exemple selon l'activité économique, fait totalement défaut entre deux recensements.

La méthode consistant à dépouiller à intervalles réguliers le fichier de la population ne serait guère satisfaisante. Seules seraient valables les indications se rapportant aux personnes ayant fait récemment l'objet d'un contrôle, ce qui fausserait évidemment les tendances de l'évolution. L'étude statistique extensive du fichier aurait d'autre part l'inconvénient d'établir d'autres totaux de population que ceux de la statistique progressive; on se trouverait donc en présence de deux séries statistiques différentes.

Une autre méthode permettant d'apporter d'utiles compléments d'informations relatifs à la structure de la population, sans présenter les mêmes inconvénients, est l'enquête par sondage. Ce procédé, introduit maintenant dans plusieurs pays et initialement aux Etats-Unis, apporte une souplesse inconnue auparavant en démographie. Non seulement il permet de suivre avec précision l'évolution de certaines structures, mais encore il peut, par la même occasion, apporter des réponses aux questions d'actualité. Pratiquement, il présente en outre les avantages suivants : nombre de personnes interrogées réduit, d'où coût correspondant, dépouillement rapide, précision des données dues à l'interrogatoire directe, etc.

POPULATION RESIDENTE DU CANTON, SELON LE SEXE, L'ORIGINE ET LA COMMUNE DE DOMICILE
au 31 décembre 1960

COMMUNE	GENEVOIS		CONFEDERES		ETRANGERS		ENSEMBLE	
	TOT	dont femmes	TOT	dont femmes	TOT	dont femmes	TOT	dont femmes
VILLE DE GENEVE	50 313	28 059	82 759	45 171	39 429	20 741	172 501	93 971
CAROUGE	4 030	2 209	5 824	3 028	2 493	1 159	12 347	6 396
CHENE-BOUGERIES	1 947	1 044	1 810	1 029	1 350	766	5 107	2 839
LANCY	2 949	1 541	2 753	1 406	1 130	509	6 832	3 456
VERNIER	2 627	1 338	4 270	2 128	1 184	515	8 081	3 981
CHENE-BOURG	1 468	794	2 449	1 256	963	499	4 900	2 549
COLOGNY	660	351	532	306	697	437	1 889	1 094
MEVRIN	773	389	1 544	727	741	267	3 058	1 383
ONAY	767	389	1 054	528	268	145	2 089	1 062
PLAN-LES-OUATES	1 098	580	937	472	471	203	2 506	1 255
PREGNY-CHAMBESY	459	242	721	389	441	203	1 621	834
SACONNEX-LE-GRAND	993	517	1 796	899	827	408	3 616	1 824
THONEX	1 250	681	1 297	666	587	299	3 134	1 646
TROINEX	384	198	334	171	190	74	908	443
VANDOEUVRES	458	254	513	273	296	170	1 267	697
VEYRIER	1 187	665	994	544	509	268	2 690	1 477
AGGLOMERATION	71 363	39 251	109 587	58 993	51 596	26 663	232 546	124 907
AIRE-LA-VILLE	106	51	61	32	19	4	186	87
ANIERES	201	97	269	138	248	93	718	328
AVULLY	136	65	296	146	33	14	465	225
AVUSY	169	87	174	83	45	17	388	187
BARDONNEX	386	211	286	136	296	105	968	452
BELLEVUE	164	88	306	153	213	109	683	350
BERNEX	780	402	565	291	269	132	1 614	825
CARTIGNY	214	106	136	63	75	35	425	204
CEFFIGNY	107	57	280	140	90	47	477	244
CLANCY	153	84	148	66	23	10	324	160
CHOULEX	248	136	166	91	129	63	543	290
COLLEX-BOSSY	214	113	236	107	75	30	525	250
COLLONGE-BELLERIVE	910	467	709	382	648	350	2 267	1 199
CONFIGNON	345	182	266	126	175	91	786	399
CORSIER	179	93	125	58	125	60	429	211
DARDAGNY	248	135	344	157	152	67	744	359
GENTHOD	388	194	337	191	265	139	990	524
GY	37	18	100	49	17	-	154	67
HERMANCE	205	116	153	88	149	79	507	283
JUSSY	255	130	315	161	89	34	659	325
LACONNEX	105	53	70	34	14	8	189	95
MEINIER	277	141	231	121	68	25	576	287
PERLY-CERTOUX	205	104	161	77	62	27	428	208
PRESINGE	90	51	127	68	64	29	281	148
PUPLINGE	138	67	138	62	59	26	335	155
RUSSIN	148	72	106	49	38	20	292	141
SATIGNY	569	279	654	302	341	152	1 564	733
SORAL	171	96	93	50	45	21	309	167
VERSOIX	851	465	1 681	892	799	433	3 331	1 790
COMMUNES RURALES	7 999	4 160	8 533	4 313	4 625	2 220	21 157	10 693
TOTAL DU CANTON	79 362	43 411	118 120	63 306	56 221	28 883	253 703	135 600

POPULATION RESIDENTE DU CANTON SELON LE SEXE, L'ORIGINE ET LA COMMUNE DE DOMICILE
au 31.12.1961

COMMUNE	GENEVOIS		CONFEDERES		ETRANGERS		ENSEMBLE	
	TOT	dont femmes	TOT	dont femmes	TOT	dont femmes	TOT	dont femmes
VILLE DE GENEVE	51 043	28 454	80 515	44 143	41 119	21 433	172 677	94 030
CAROUGE	4 396	2 396	5 870	3 080	2 884	1 301	13 150	6 777
CHENE-BOUGERIES	1 967	1 052	1 791	1 026	1 413	781	5 171	2 859
LANCY	3 111	1 623	3 030	1 531	1 417	613	7 558	3 767
VERNIER	3 083	1 578	5 000	2 486	1 881	735	9 964	4 799
CHENE-BOURG	1 586	851	2 508	1 284	1 141	596	5 235	2 731
COLOGNY	675	362	519	303	703	448	1 897	1 113
MEYRIN	818	407	1 743	831	1 128	373	3 689	1 611
ONEX	816	417	1 192	608	397	175	2 405	1 200
PLAILLY-LES-OUATES	1 131	600	902	456	517	227	2 550	1 283
PREGNY-CHAMBESY	491	255	658	348	513	236	1 662	839
SACONNEX-LE-GRAND	1 079	550	1 861	943	995	488	3 935	1 981
THONEX	1 268	689	1 363	705	630	325	3 261	1 719
TROINEX	387	199	342	169	206	91	935	459
VANDOEUVRES	476	261	512	266	321	189	1 309	716
VEYRIER	1 212	679	1 053	571	525	277	2 790	1 527
AGGLOMERATION	73 539	40 373	108 859	58 750	55 790	28 288	238 188	127 411
AIRE-LA-VILLE	105	50	50	25	16	4	171	79
ANIERES	215	102	272	145	288	94	775	341
AVULLY	130	62	287	142	35	12	452	216
AVUSY	182	92	168	82	53	15	403	189
BARDONNEX	406	219	285	139	319	115	1 010	473
BELLEVUE	165	88	314	159	204	100	683	347
BERNEX	812	415	628	318	291	139	1 731	872
CARTIGNY	218	105	116	61	66	32	400	198
CELIGNY	114	57	261	128	111	60	486	245
CHAMCY	161	88	158	73	32	16	351	177
CHOULEX	247	138	169	94	128	64	544	296
COLLEX-BOSSY	215	113	225	100	82	36	522	249
COLLONGE-BELLERIVE	929	469	730	386	803	409	2 462	1 264
CONFIGNON	387	208	294	139	239	115	920	462
CORSIER	192	100	122	56	146	67	460	223
DARDAGNY	254	135	349	157	149	75	752	367
GENTHOD	385	192	335	191	247	121	967	504
GY	38	18	96	46	15	-	149	64
HERMANCE	205	118	148	82	130	68	483	268
JUSSY	263	136	302	156	83	33	648	325
LACONNEX	109	54	66	33	14	8	189	95
MEINIER	293	149	238	120	70	24	601	293
PERLY-CERTOUX	196	100	174	88	66	25	436	213
PRESINGE	90	50	129	65	56	27	275	142
PUPLINGE	145	72	142	62	58	27	345	161
RUSSIN	141	69	115	53	44	25	300	147
SATIGNY	566	274	643	305	375	149	1 584	728
SORAL	166	91	100	49	43	21	309	161
VERSOIX	863	467	1 770	924	925	473	3 558	1 864
COMMUNES RURALES	8 192	4 231	8 686	4 378	5 088	2 354	21 966	10 963
TOTAL DU CANTON	81 731	44 604	117 545	63 128	60 878	30 642	260 154	138 374

POPULATION RESIDENTE DU CANTON SELON LE SEXE, L'ORIGINE ET LA COMMUNE DE DOMICILE
au 31.12.1962

COMMUNE	GENEVOIS		CONFEDERES		ETRANGERS		ENSEMBLE	
	TOT	dont femmes	TOT	dont femmes	TOT	dont femmes	TOT	dont femmes
VILLE DE GENEVE	50 621	28 274	78 192	43 106	44 860	23 303	173 673	94 683
CAROUGE	4 625	2 514	5 926	3 145	3 523	1 595	14 074	7 254
CHENE-BOUGERIES	2 006	1 079	1 725	996	1 584	867	5 315	2 942
LANCY	3 452	1 799	3 476	1 740	2 078	923	9 006	4 462
VERNIER	3 330	1 702	5 285	2 625	2 301	892	10 916	5 219
CHENE-BOURG	1 689	904	2 599	1 341	1 421	733	5 709	2 978
COLOGNY	717	381	526	310	856	551	2 099	1 242
MEYRIN	1 147	577	2 919	1 441	2 474	1 032	6 540	3 050
CHALEN	1 191	608	2 125	1 089	937	394	4 253	2 091
PLAN-LES-OUATES	1 154	601	932	474	692	287	2 778	1 362
PREGNY-CHAMBESY	500	262	651	337	601	287	1 752	886
SACONNEX-LE-GRAND	1 138	584	1 799	915	1 092	548	4 029	2 047
THONEX	1 332	724	1 512	780	786	387	3 630	1 891
TROINEX	412	218	334	166	234	107	980	491
VANDOEUVRES	478	263	523	280	389	211	1 390	754
VEYRIER	1 294	721	1 093	592	660	349	3 047	1 662
AGGLOMERATION	75 086	41 211	109 617	59 337	64 488	32 466	249 191	133 014
AIRE-LA-VILLE	99	49	65	30	32	10	196	89
ANIERES	246	117	286	157	311	110	843	384
AVULLY	137	65	261	128	35	11	433	204
AVUSY	185	94	167	80	62	18	414	192
BARDONNEX	409	221	283	136	348	125	1 040	482
BELLEVUE	171	89	291	142	218	98	680	329
BERNEX	837	425	650	327	358	168	1 845	920
CARTIGNY	246	118	121	61	74	39	441	218
CHAMIGNY	119	58	253	126	118	61	490	245
CHALEN	176	96	147	67	25	17	348	180
CHOULEX	240	136	179	97	162	89	581	322
COLLEX-BOSSY	227	119	228	108	111	46	566	273
COLLONGE-BELLERIVE	971	492	697	375	987	510	2 655	1 377
CONFIGNON	429	225	357	172	361	176	1 147	573
CORSIER	217	112	126	64	166	76	509	252
DARDAGNY	247	135	365	167	157	75	769	377
GENTHOD	363	184	314	173	303	142	980	499
GY	45	22	80	39	23	1	148	62
HERMANCE	211	118	141	76	143	75	495	269
JUSSY	277	139	286	142	110	47	673	328
LACONNEX	103	50	65	32	13	7	181	89
MEINIER	314	161	247	134	72	30	633	325
PERLY-CERTOUX	201	104	165	84	66	21	432	209
PRESINGE	108	56	154	85	42	23	304	164
PUPLINGE	145	74	145	62	81	39	371	175
RUSSIN	144	71	102	50	35	23	281	144
SATIGNY	556	270	601	285	478	206	1 635	761
SORAL	177	98	91	46	66	27	334	171
VERSOIX	909	484	1 732	909	1 155	599	3 796	1 992
COMMUNES RURALES	8 509	4 382	8 599	4 354	6 112	2 869	23 220	11 605
TOTAL DU CANTON	83 595	45 593	118 216	63 691	70 600	35 335	272 411	144 619